



AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 9 juin 2020 à 19 h 30, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-2020-00016 :

Adresse : 1310, route 117

Lot(s) : 2 988 997 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0,78 mètre dans la marge de recul arrière, alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul arrière de 10 mètres dans la zone C-03.

2. Selon la procédure normale, toute personne intéressée pouvait se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la tenue de la séance du conseil. Cependant, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020 engendré par la crise de la COVID-19, ce processus sera remplacé par un appel de commentaires écrits.
3. En conséquence, une consultation écrite aura lieu pendant la période du 20 mai 2020 au 4 juin 2020 inclusivement lors de laquelle les citoyens sont invités à transmettre leurs commentaires :
 - Par courriel en écrivant à l'adresse juridique@valdavid.com
 - Par courrier postal à l'adresse suivante : *Mairie de Val-David
2579, rue de l'Église
Val-David, J0T 2N0*

Une présentation détaillée de la demande de dérogation mineure peut être consultée sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://valdavid.com/evenements/derogation-mineure/>

Donné à Val-David, ce 19 mai 2020.

(Signé Sophie Charpentier)

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et secrétaire-trésorière